

ÉCONOMIE | CORONAVIRUS | IDÉES  
Publié le 03 novembre 2020, 15:15. Modifié le 03 novembre 2020, 15:22.

f t w in

# A Genève et Berne, on se hâte lentement pour sauver l'économie et l'emploi



par [Marc Guéniat](#)

«Le Conseil fédéral ne laissera personne sur le bord du chemin.» Le 13 mars, la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, résumait ainsi, au nom du Conseil fédéral, le cap clair des autorités, à l'orée du premier semi-confinement. Il fallait agir sur l'économie pour endiguer l'épidémie; l'économie serait donc aidée au nom de la lutte contre l'épidémie. Neuf mois plus tard, force est de constater que cette clarté, dans les intentions comme dans les actes, fait défaut. Et qu'elle pourrait bien se traduire par des faillites et des pertes d'emploi par milliers.

Depuis deux semaines, pas un jour ne se passe sans son lot de nouvelles mesures sanitaires, cantonales ou fédérales. En revanche, c'est l'inertie, voire l'apathie, qui règne quant à la gestion des effets économiques de ces mesures.

«La situation est difficile, mais pourquoi ne pas laisser le temps aux mesures de déployer leurs effets avant d'en annoncer d'autres?», s'interroge Pierre-Yves Maillard, conseiller national (PS/VD) et président de l'Union syndicale suisse. «Entre les mesures fédérales et cantonales, nous en sommes à quatre salves en quinze jours, soit des changements en moyenne tous les trois jours et demi. Et la concertation est souvent inexistante, alors que des décisions très lourdes sont prises.»

**Questions à Genève.** Difficile de ne pas songer ici au Conseil d'État genevois, qui a décrété, dans l'urgence, dimanche 1er novembre, un [semi-confinement entrant en vigueur le lendemain à 19h, fermant au passage des centaines de commerces](#). Salons de coiffure, restaurants, fitness, la liste est longue comme le bras. A-t-il consulté les milieux concernés? A-t-il esquissé un plan d'aide, au moins dans les grandes lignes? Il s'est contenté d'évoquer le dépôt de projets de loi relatif au «cas de rigueur» au sens de la [loi fédérale Covid-19](#), qui demeure sans effet tant que son ordonnance d'application n'est pas adoptée.

La présidente du PDC à Genève, Delphine Bachmann n'en est pas satisfaite: «Le Conseil d'État s'est longuement exprimé sur le plan sanitaire, mais sa réponse économique est insuffisante. Il faut empêcher l'effondrement de pans entiers de l'économie, sans quoi nous le paierons durant les trente prochaines années.»

**Urgence relative.** A Berne, l'urgence semble toute relative. Le lundi 26 octobre, le Secrétariat à l'économie expliquait encore à Heidi.news que l'ordonnance de la loi Covid-19 n'entrerait pas en force avant le 1er février 2021, en raison des délais de consultation. On

ignore encore les montants débloqués au titre de cette aide, mais les délais paraissent bien tardifs.

«Il faut débloquer ces aides tout de suite, sinon ce sera trop tard», tranche Pierre-Yves Maillard. «Il est urgent d'agir», corrobore [Vincent Subilia](#), directeur-général de la [Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève \(CCIG\)](#), qui est aussi député PLR au Grand Conseil.

**Secteurs sinistrés.** Le Conseiller fédéral Guy Parmelin semble s'en être aperçu dimanche dernier en indiquant à la presse que la fameuse ordonnance pourrait être prête début décembre. Les fonds à disposition devraient être compris entre 200 et 300 millions pour les «cas de rigueur», soit les secteurs sinistrés qui ont perdu au moins 60% de leur chiffre d'affaires, comme l'hôtellerie et l'évènementiel. Cette aide sera financée paritairement par la Confédération et les cantons qui en font la demande. Ces derniers débloquent donc la même somme, voire davantage s'ils le peuvent, s'ils le veulent.

Ce dispositif est complémentaire aux mesures existantes, comme la réduction de l'horaire de travail (RHT), l'assurance perte de gain et la réduction des loyers commerciaux. Mais comme le disait Casimir Platzer, président de GastroSuisse, lorsque la chute des revenus est vertigineuse, les charges restantes peuvent néanmoins mener à la faillite, surtout dans une crise qui dure depuis huit mois et dont on ne voit pas le bout.

**Effet de seuil.** C'est d'ailleurs pourquoi le législateur a prévu, avec la loi Covid-19, des aides à fonds perdus. Mais le seuil fixé n'est-il pas trop bas? Qui parmi nos lecteurs parviendrait à joindre les deux bouts en étant amputé de 60% de ses revenus? Avec un tel effet de seuil, soit un entrepreneur correspond aux critères et peut briguer un soutien, soit il ne perçoit rien. Cette situation résulte des délibérations du Conseil des Etats, qui n'a pas voulu trop finasser, refusant d'introduire une échelle progressive. «C'est parfaitement contre-productif. Si un entrepreneur enregistre 55% de pertes, il a intérêt à les accroître pour obtenir de l'aide», relève Pierre-Yves Maillard.

Les cafetiers et restaurateurs, qui se sont déclarés la semaine dernière «au bord du gouffre», GastroSuisse annonçant la perte possible de 100'000 emplois, ne sont ainsi pas énumérés parmi les «cas de rigueur» au sens de la loi Covid-19. Même si rien n'empêche qu'ils la reçoivent, notamment dans les cantons qui ont décrété la fermeture des établissements publics.

**Fonds insuffisants.** De toute façon, cette aide est une «obole» en comparaison des besoins, regrette [Vincent Subilia](#). «Tout libéral que je sois, je plaide pour un véritable plan Marshall, comprenant des mesures extraordinaires permettant de limiter la casse. Sans quoi, il est évident que le remède sera pire que le mal. En prenant des mesures aussi incisives, les autorités doivent endosser la responsabilité qui va avec.»

Vingt-sept économistes suisses de premier plan ont d'ailleurs signé, le 2 novembre, [une lettre ouverte à l'attention du Conseil fédéral](#). Pour éviter un yo-yo permanent entre ouvertures et restrictions, il faut, disent-ils, mettre en place rapidement un deuxième confinement, dont la durée, la nature et l'étendue doivent être décidés par les experts en santé publique. Cette mesure doit être «accompagnée par un soutien public fort en faveur des PME, des petits entrepreneurs et des catégories de travailleurs les plus vulnérables».

**Proposition socialiste.** A Genève, le parti socialiste a détaillé lundi 2 novembre sa recette, qui consiste à verser des subsides à fonds perdus couvrant le manque à gagner des PME – aides dont le montant n'est pas chiffré, mais qui seraient assurément fort onéreuses. Pour les financer, il propose dans un premier temps d'assurer «une politique anticyclique basée sur l'emprunt», puis dans un deuxième temps, l'adoption d'«une fiscalité plus

équitable, solidaire et, par conséquent, progressive.» D'abord la dette, puis la redistribution par l'impôt. Ce dernier point fera, à n'en point douter, l'objet de vifs débats.

**Dette soutenable.** Mais le premier devrait remporter l'adhésion pour autant que l'on veuille bien se fier à la réalité comptable: la Confédération emprunte à des taux négatifs, de 0,7% à court terme et de 0,4% à long terme. Cela signifie que les autorités fédérales sont rémunérées par les investisseurs pour s'endetter. De ce fait, [la dette fond d'elle-même](#), comme l'expliquait à Heidi.news l'économiste Cédric Tille, par ailleurs membre du conseil de la Banque nationale suisse. Pour sa part, le canton de Genève [emprunte à un taux zéro à 40 ans](#), indiquait la conseillère d'État en charge des finances, Nathalie Fontanet.

**Freins à lever.** Cependant, la marge de manœuvre des autorités, tant à Genève qu'à Berne, est limitée par des mécanismes de frein au déficit et à l'endettement. Ces freins doivent être levés si l'on entend mettre en place le Plan Marshall que Vincent Subilia appelle de ses vœux. Lui se dit favorable – en tant que patron de la CCIG – à une levée de ces freins aux dépenses, même si la question est taboue au sein de son parti, le PLR. Une telle politique anticyclique est également indispensable aux yeux de Delphine Bachmann.

A la différence de la première vague de l'épidémie, les entrepreneurs ne jouissent plus des certitudes que confèrent un soutien de l'État. Pierre-Yves Maillard prédit que «ceux qui ont tenu le choc au printemps, sans nouvelle aide, vont lâcher prise et licencier. On aura ainsi dépensé des milliards pour rien.» Vincent Subilia est du même avis, pour deux raisons: «D'abord, les trésoreries des entreprises se sont tariées. Ensuite, les patrons ne voient pas la lumière au bout du tunnel. C'est un élément psychologique important dans la prise de décision.»

De son côté, le grand argentier de la Confédération, Ueli Maurer, s'accroche à ses performances comptables. A la fin du mois d'octobre, devant ses partisans de l'UDC, il a décrété qu'il n'était pas question de remettre 30 milliards de francs sur la table, comme lors de la première vague (en fait, 20 milliards de francs ont été dépensés). Sollicité, le département fédéral des finances n'a pas voulu préciser s'il s'agit de la position personnelle du conseiller fédéral ou celle du collègue. Si sa volonté était respectée, il y aurait bien des personnes laissées «sur le bord du chemin».